



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

*Version officielle du 13.12.2023*

**DÉPARTEMENT D'ETUDES EST-ASIATIQUES**

**PLAN D'ÉTUDES EN ÉTUDES CHINOISES**

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE  
BACHELOR OF ARTS (BA)**

*Entrée en vigueur : septembre 2024*



## AVANT-PROPOS

Les objectifs du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA) en chinois sont les suivants :

- donner aux étudiant-e-s de bonnes connaissances de base et des outils de réflexion en études chinoises ;
- donner aux étudiant-e-s de bonnes bases en langue chinoise (moderne et classique) ;
- préparer les étudiant-e-s à des études de niveau MA ou autres dans le domaine des études chinoises ;
- contribuer à la formation de type « lettres » ou « sciences humaines » des étudiant-e-s, en les exerçant aux tâches de réflexion et de communication (orale et écrite) propres à ces études ;
- donner aux étudiant-e-s les compétences linguistiques et culturelles générales indispensables pour des professions en rapport avec la Chine (diplomatie, journalisme, tourisme, etc.).

Ces objectifs sont envisagés en complémentarité les uns par rapport aux autres. Notamment, même si l'apprentissage de la langue représente une partie importante du BA, cet apprentissage n'est pas considéré ici comme un objectif en soi, mais comme un moyen d'accès aux sources primaires et à la culture en général, comme il se doit dans une faculté de lettres. A l'inverse, il est rappelé qu'étant donné l'importance des tournures classiques en chinois moderne, et le poids de l'histoire ancienne en Chine contemporaine, parmi d'autres facteurs, une approche purement linguistique du chinois et de la Chine demeurerait fondamentalement insatisfaisante.

Cette réflexion se concrétise dans la répartition des modules du programme du BA : trois modules sont de nature proprement « sciences humaines » (civilisation, histoire, littérature, chinois classique, sinologie) ; les trois autres sont consacrés à l'apprentissage de la langue moderne. Mais même dans ces derniers modules, des travaux de traduction, de version, et de composition contribueront à former les étudiant-e-s aux compétences mentionnées ci-dessus.

## REMARQUES ET DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LE BA

### **Modules, crédits, et évaluations :**

Tous les modules valent 12 crédits.

Les examens ne pourront pas porter sur la matière d'un enseignement dispensé plus d'une année auparavant.

La plupart des enseignements de langue sont annuels, et tous les modules s'effectuent en un an, à l'exception du module BA5 qui s'effectue en principe en deux ans.

### **Accessibilité des modules aux étudiant-e-s d'autres disciplines :**

Les modules BA2 et BA4 sont donnés en français et sont accessibles aux étudiant-e-s d'autres disciplines (modules libres de ces disciplines, 15<sup>e</sup> module libre, modules à option du MA).

Les enseignements et évaluations des modules BA1, BA3, BA5, et BA6 se font en partie ou totalement en chinois, et/ou présupposent des connaissances de chinois. Ils ne sont en principe pas accessibles aux étudiant-e-s d'autres disciplines, à l'exception des étudiant-e-s de linguistique, d'histoire des religions, et de japonais (*cf.* ci-dessous les dispositions particulières pour ces étudiant-e-s).

### **Dispositions particulières pour les étudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions :**



Tous les modules de chinois, y compris ceux de langue, sont accessibles aux étudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions, soit comme module libre de leurs plans d'études respectifs, soit comme 15<sup>e</sup> module libre, soit les deux.

Ces modules sont également accessibles aux étudiant-e-s de MA de ces disciplines, avec des modalités d'évaluation adaptées.

En cas de trop grande affluence, l'admission aux modules BA1 et BA3 peut être suspendue. L'admission aux modules BA3, BA5 et BA6, qui présupposent des connaissances de langue chinoise, est soumise à conditions.

### **Choix des disciplines :**

Il est recommandé aux étudiant-e-s de chinois de combiner leur discipline avec une discipline formatrice et complémentaire sur le plan méthodologique et théorique (histoire, histoire des religions, philosophie, linguistique, histoire de l'art, français, etc.). Une telle combinaison est préférable à la combinaison chinois/japonais, lourde étant donné la difficulté d'apprendre de front deux langues distantes, et moins formatrice d'un point de vue méthodologique.

### **Dispositions particulières pour les étudiant-e-s sinophones ou de langue maternelle chinoise :**

Les étudiant-e-s pouvant justifier de connaissances de la langue chinoise (langue maternelle chinoise, séjours en Chine, etc.) se verront proposer un programme individualisé de remplacement pour tout ou partie des modules BAI, BA3 et BA6. L'examen du module BA6 (version de chinois moderne) est dû dans tous les cas.

### **Dispositions particulières pour les étudiant-e-s effectuant un séjour en Chine dans le cadre de leurs études :**

Il est conseillé aux étudiant-e-s de chinois d'effectuer un séjour d'études en Chine avant la fin du BA. Les étudiant-e-s effectuant un séjour d'études en Chine (ou éventuellement ailleurs) durant leurs études (minimum : 1 semestre) pourront se voir offrir des modalités d'évaluation personnalisées, sur décision des responsables du plan d'études de chinois, et sur présentation de justificatifs. Il est recommandé aux étudiant-e-s de discuter de ces possibilités avec les responsables du plan d'études de chinois *avant* le départ pour l'étranger.

### **Remarque sur la présentation des travaux écrits :**

Les étudiant-e-s respecteront les règles éthiques et formelles qui président à la rédaction de tout travail scientifique. Ils veilleront notamment à indiquer avec précision et honnêteté leurs sources. Ils s'en tiendront aux règles de rédaction usuelles (forme des notes, renvois, indications bibliographiques, etc.). Un guide méthodologique sur le travail universitaire en études est-asiatiques est à leur disposition sur le site du département ESTAS et sur celui de l'unité des études chinoises.

### **Connaissance de l'anglais :**

De nombreuses études sur la Chine étant rédigées en langue anglaise, une connaissance au moins passive (lecture) de cette langue est indispensable et sera considérée comme allant de soi.

### **Parcours-type pour un BA en trois ans :**

1<sup>ère</sup> année : BA1 + BA2

2<sup>ème</sup> année : BA3 + BA4 + BA5a

3<sup>ème</sup> année : BA5b + BA6 + BA7



## BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

### BACHELOR OF ARTS (BA)

#### Condition d'admission :

- Aucune.

<b>Module BA1</b>	<b>Langue chinoise moderne I</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 6 – 8h/Année de TP.	
Attestation(s)	Participation active aux travaux pratiques et réussite des tests oraux et écrits de langue chinoise moderne organisés dans le cadre des travaux pratiques.	
Evaluation	Examen écrit (4h) de langue chinoise moderne.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA3 et BA5.	

<b>Module BA2</b>	<b>Initiation aux études chinoises</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Année de SE, Séminaire d'initiation aux études chinoises. • 2h/Année de CR.	
Attestation(s)	Travaux et tests dans le cadre du séminaire selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (env. 20 minutes) portant sur la matière des enseignements du module.	
Condition(s)	/	



Remarque(s)	/
-------------	---

<b>Module BA3</b>	<b>Langue chinoise moderne II</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA1 (ou équivalent) au préalable.	
Enseignement(s)	• 6 – 8h/Année de TP.	
Attestation(s)	Participation active aux travaux pratiques et réussite des tests de langue chinoise moderne organisés dans le cadre des travaux pratiques.	
Evaluation	Examen écrit (4h) de langue chinoise moderne.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA4</b>	<b>Introduction à la littérature chinoise</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2 – 4h/Année de CR et de SE.	
Attestation(s)	Travaux dans le cadre des enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (8h) : commentaire de texte ou dissertation sur un sujet déterminé dans le cadre des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



<b>Module BA5</b>	<b>Langue chinoise classique et sinologie</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

<b>Demi-module BA5a</b>	<b>Initiation au chinois classique</b>	<b>6 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	Réussite du module BA1 (ou équivalent) au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Année de SE, Séminaire d'initiation au chinois classique.</li></ul>	
Attestation(s)	Travaux et tests dans le cadre du séminaire.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Le module BA5 s'effectue en principe sur deux ans : le demi-module BA5a durant la 2 <sup>e</sup> année du BA, et le module BA5b durant la 3 <sup>e</sup> année du BA.	

<b>Demi-module BA5b</b>	<b>Philologie et textes classiques chinois</b>	<b>6 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2h/Année de SE, Séminaires de philologie et textes classiques.</li></ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen écrit (6h): version commentée de chinois classique.	
Condition(s)	Avoir suivi le séminaire d'initiation au chinois classique (ou équivalent) au préalable.	
Remarque(s)	La participation à ce module présuppose des connaissances de chinois classique (équivalent module BA5a).	



<b>Module BA6</b>	<b>Langue chinoise moderne III</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 – 6h/Année de TP et de SE.</li> </ul>	
Attestation(s)	Tests et travaux dans le cadre des TP selon des modalités définies en début d'enseignements.	
Evaluation	Examen écrit (6h): version commentée de chinois moderne.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA7</b>	<b>Etudes est-asiatiques : objets et méthodes (OU module hors discipline, cf. condition ci-dessous)</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

<b>Module BA7</b>	<b>Etudes est-asiatiques : objets et méthodes</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	3 h/année de SE ou CR, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le séminaire méthodologique obligatoire en études est-asiatiques</li> <li>• deux enseignements complémentaires choisis parmi les autres enseignements du module</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active au séminaire méthodologique en études est-asiatiques et aux deux enseignements complémentaires.	
Evaluation	Petit mémoire (20-25 pages, 40'000-50'000 signes) sur un sujet est-asiatique, en rapport avec la matière de l'un des deux enseignements complémentaires, éventuellement dans une perspective interculturelle et/ou interdisciplinaire.	
Condition(s)	Avoir suivi les enseignements du BA2 au préalable.	
Remarque(s)	/	



*Les étudiant-e-s ayant opté pour les études chinoises et japonaises comme branches de BA font le module BA7 « Etudes est-asiatiques : objets et méthodes » dans l'une des deux branches et choisissent comme module BA7 de l'autre branche le module hors discipline ci-dessous :*

<b>Module BA7</b>	<b>Module hors discipline</b>	<b>12 crédits</b>
<p>Ce module est réservé aux étudiant-e-s ayant accompli par ailleurs le module BA7 « Etudes est-asiatiques : objets et méthodes ».</p> <p>Il sera choisi avec l'accord des responsables du plan d'études de chinois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit en études japonaises, selon les conditions de l'unité d'études japonaises ;</li> <li>- soit parmi les modules proposés en options par les disciplines suivantes : français, linguistique, anglais, histoire générale, histoire ancienne, archéologie, histoire ou anthropologie des religions, histoire de l'art, philosophie, littérature comparée, études genre, ethnologie, sociologie, coréen. Cette offre est susceptible de varier selon les années. Les conditions d'accès à ces modules sont fixées par les départements/unités concernés.</li> </ul>		

### **MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.  
Aucune connaissance de la langue chinoise n'est nécessaire :

<b>Module BA2</b>	<b>Initiation aux études chinoises</b>	<b>12 crédits</b>
<b>Module BA4</b>	<b>Introduction à la littérature chinoise</b>	<b>12 crédits</b>

*Etudiant-e-s de japonais, de linguistique, et d'histoire des religions :*

A certaines conditions, ces étudiant-e-s ont accès aux modules de/en langue chinoise ; cf. les « remarques et dispositions particulières » du BA, ci-dessus.